

## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:16-3469-0Numéro de version:4.03Date de révision:02/02/2018Annule et remplace la26/06/2017

version du :

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

# 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(TM) NEXCARE (TM) COLDHOT (TM) COLD SPRAY

Numéros d'identification de produit

DH-9999-9009-5 UU-0082-9028-8

7000066512 7100115606

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Instant cold spray - adoucisseur dans la douleur

#### 1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem

Téléphone: +32 (0)2 722 51 11

E-mail: Tox.be@mmm.com

Site internet http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum: Freiestrasse 16, CH-8001 Zürich | Kurzwahl: 145,

Tel: 044-251 51 51

Lyreco Switzerland AG

E-Mail: info.ch@lyreco.com

Website: http://www.lyreco.com/

Riedstrasse 4

CH-8953 Dietikon Tel.: 0800484484 -- Fax:

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### **CLASSIFICATION:**

Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

## MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH02 (Flamme) |

**Pictogrammes** 



#### **MENTIONS DE DANGER:**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur

#### MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention:** 

P210A Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.

#### Note sur l'étiquetage

Ce produit est un dispositif médical tel que défini dans la directive 93/42/CEE qu'il soit invasif ou utilisé en contact physique direct avec le corps humain et donc il est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au règlement (CE) n 1272/2008 (CLP, article 1, paragraphe 5). Cependant, il exige des informations sur l'étiquette conformément à la directive sur les distributeurs d'aérosols, 75/324/CEE, telle que modifiée.

#### 2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	1	1	% par poids	Classification
Butane	106-97-8	203-448-7		45 - 65	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota C,U
Isobutane	75-28-5	200-857-2		10 - 30	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota C,U
Propane	74-98-6	200-827-9		20 - 30	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota U
Myristate d'isopropyle	110-27-0	203-751-4		1 - 5	Substance non classée

					comme dangereuse
Propane-2-ol	67-63-0	200-661-7	1 -	5	Liq. inflam. 2, H225; Irr. des
					yeux 2, H319; STOT SE 3,
					H336

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

#### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Aucun premier secours n'est anticipé.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

## 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

#### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardiaque. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## 5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

#### 5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Stocker dans un endroit

bien ventiléÉliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux

autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Non applicable

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Un film de mousse approprié aqueuse (AFFF) est recommandé. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

#### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Valeurs limites d'exposition:

## Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Butane	106-97-8	OELs Belgique	VLEP (8 heures):1000 ppm	
Propane-2-ol	67-63-0	OELs Belgique	VLEP (8 h):500 mg/m3(200 ppm); VLCT (15 min.):1000 mg/m3(400 ppm)	
Propane	74-98-6	OELs Belgique	VLEP (8 heures):1000 ppm	

Isobutane 75-28-5 OELs Belgique VLEP (8 heures):1000 ppm

OELs Belgique: Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

, /

## 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Ne pas rester dans la zône si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

#### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée: Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

#### Protection de la peau/la main

Des gants ne sont pas nécessaires.

#### Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

**Etat physique:** Liquide **Aspect physique spécifique::** Aérosol

**Apparence/odeur:** Aérosol incolore à odeur menthol. **Valeur de seuil d'odeur** Pas de données de tests disponibles.

pH 6 - 7 Point/intervalle d'ébullition: -42,1 °C

Point de fusion: Pas de données de tests disponibles.

Inflammabilité (solide, gaz):Non applicable.Dangers d'explosion:Non classifiéPropriétés comburantes:Non classifié

Point d'éclair: -190 - -60 °C [Méthode de test:Open cup]

Température d'inflammation spontanéeEnviron 420 °CLimites d'inflammabilité (LEL)Environ 1,8 %Limites d'inflammabilité (UEL)Environ 9,5 %

**Pression de vapeur** 206 842,7 - 586 054,4 Pa

**Densité relative** Environ 0,57 [*Réf. Standard :* Eau = 1]

**Hydrosolubilité** Négligeable

Solubilité (non-eau)Pas de données de tests disponibles.Coefficient de partage n-octanol / eauPas de données de tests disponibles.Taux d'évaporation:>=1 [Réf. Standard : éther = 1]Densité de vapeur1,6 - 2 [Réf. Standard : Air=1]Température de décompositionPas de données de tests disponibles.ViscositéPas de données de tests disponibles.

**Densité** 0,57 g/ml

9.2. Autres informations:

**Composés Organiques Volatils**Pas de données de tests disponibles.

Teneur en matières volatiles: 97 %

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

#### 10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

SubstanceConditionHydrocarburesNon spécifiéMonoxyde de carboneNon spécifiéDioxyde de carboneNon spécifié

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants

#### sur la santé:

#### Inhalation:

L'inhalation volontaire peut être nocive ou fatale. Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

#### Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

#### **Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

#### Autres effets de santé:

#### Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer :

La sensibilisation cardiaque: les signes et les symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), malaise, douleur thoracique, et peut être fatale.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organis	Valeur
Due desia	Topostion	ms	D d- d
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Butane	Inhalation-	Rat	LC50 277 000 ppm
	Gaz (4		
	heures)		
Propane	Inhalation-	Rat	LC50 > 200 000 ppm
_	Gaz (4		
	heures)		
Isobutane	Inhalation-	Rat	LC50 276 000 ppm
	Gaz (4		
	heures)		
Propane-2-ol	Dermale	Lapin	LD50 12 870 mg/kg
Propane-2-ol	Inhalation -	Rat	LC50 72,6 mg/l
•	Vapeur (4		
	heures)		
Propane-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 4 710 mg/kg
Myristate d'isopropyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Myristate d'isopropyle	Inhalation -	Rat	LC50 > 5,3 mg/l
* **	Poussières/		
	Brouillards		
	(4 heures)		
Myristate d'isopropyle	Ingestion	Rat	LD50 > 4 300 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

#### **Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organis	Valeur
	ms	

Butane	Jugement	Aucune irritation significative
	professio	_
	nnel	
Propane	Lapin	Irritation minimale.
Isobutane	Jugement	Aucune irritation significative
	professio	
	nnel	
Propane-2-ol	Multiple	Aucune irritation significative
	espèces	
	animales.	

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Lesions oculaires graves / irritation oculaire		T = 2 - 1
Nom	Organis	Valeur
	ms	
Butane	Lapin	Aucune irritation significative
Propane	Lapin	Moyennement irritant
Isobutane	Jugement	Aucune irritation significative
	professio	
	nnel	
Propane-2-ol	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis ms	Valeur
Propane-2-ol	Cochon d'Inde	Non-classifié

## Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

viutagemente cenuies gerininales		
Nom	Route	Valeur
Butane	In vitro	Non mutagène
Propane	In vitro	Non mutagène
Isobutane	In vitro	Non mutagène
Propane-2-ol	In vitro	Non mutagène
Propane-2-ol	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organis	Valeur
		ms	
Propane-2-ol	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

## Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis	Test résultat	Durée
			ms		d'exposition
Propane-2-ol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	pendant l'organogenès
					e
Propane-2-ol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le	Rat	LOAEL 9	pendant la
		développement		mg/l	grossesse

## Organe(s) cible(s)

## Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis ms	Test résultat	Durée d'exposition
Butane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Chien	NOAEL 5 000 ppm	25 minutes
Butane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Lapin	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	système auditif	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL 13,4 mg/l	24 heures
Propane-2-ol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis	Test résultat	Durée
				ms		d'exposition
Butane	Inhalation	rénale et / ou de la	Non-classifié	Rat	NOAEL	90 jours
		vessie   sang			4 489 ppm	
Isobutane	Inhalation	rénale et / ou de la	Non-classifié	Rat	NOAEL	13 semaines
		vessie			4 500 ppm	
Propane-2-ol	Inhalation	rénale et / ou de la	Non-classifié	Rat	NOAEL 12,3	24 Mois
		vessie			mg/l	
Propane-2-ol	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 12	13 semaines
		-			mg/l	
Propane-2-ol	Ingestion	rénale et / ou de la	Non-classifié	Rat	NOAEL 400	12 semaines
-		vessie			mg/kg/day	

## Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

# 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients

sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

## 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point	Test résultat
					final	
Butane	106-97-8		Données non			
			disponibles ou			
			insuffisantes pour			
			la classification			
Isobutane	75-28-5		Données non			
			disponibles ou			
			insuffisantes pour			
			la classification			
Propane	74-98-6		Données non			
· r · ·			disponibles ou			
			insuffisantes pour			
			la classification			
Propane-2-ol	67-63-0	Crustacées	expérimental	24 heures	Effet concentration	>10 000 mg/l
					50%	
Propane-2-ol	67-63-0	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Poisson Medaka	expérimental	96 heures	Concentration	>100 mg/l
1		(Oryzias latipes)	1		léthale 50%	
Propane-2-ol	67-63-0	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans	>=100 mg/l
		P			effet observé	1 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1
					(NOEL)	
Propane-2-ol	67-63-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans	1.000 mg/l
Tropune 2 or	07 03 0	riigues vertes	спрегинения	/2 neures	effet observé	1 000 mg/1
					(NOEL)	
Myristate d'isopropyle	110-27-0	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration	>100 mg/l
wryristate a isopropyte	110-27-0	pucc a cau	experimental	-to ficures	50%	2 100 mg/1
Myristate d'isopropyle	110-27-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration	> 100 m a/l
Wryfistate u isopropyte	110-27-0	Aigues vertes	experimental	/2 lieures	50%	-100 Hig/1
3.6	110.27.0	. 11		061		0.400 //
Myristate d'isopropyle	110-27-0	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration	8 400 mg/l
	1		<del> </del>		léthale 50%	100 7
Myristate d'isopropyle	110-27-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans	100 mg/l
					effet observé	
	1				(NOEL)	
Myristate d'isopropyle	110-27-0	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans	100 mg/l
					effet observé	
					(NOEL)	

## 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
					résultat	
Butane	106-97-8	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.3 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Isobutane	75-28-5	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	13.4 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Propane	74-98-6	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	27.5 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	86 % en poids	OCDE 301C
Myristate d'isopropyle	110-27-0	expérimental	28 jours	Demande	94 % en poids	OCDE 301D

Biodégradation	biologique en	
	oxygène	

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Butane	106-97-8	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau		Autres méthodes
Isobutane	75-28-5	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.76	Autres méthodes
Propane	74-98-6	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.36	Autres méthodes
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.05	Autres méthodes
Myristate d'isopropyle	110-27-0	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	43	Estimation : Facteur de bioaccumulation

#### 12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

#### 12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06\* Produit chimique contenant des substances dangereux.

## Code déchet européen (emballage vide)

15 01 04 Emballage métallique

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

\_\_\_\_\_

DH-9999-9009-5

ADR/RID: UN1950, AEROSOLS QUANTITE LIMITEE, 2.1, (E), Classification code ADR: 5F.

CODE IMDG: UN1950, AEROSOLS, 2.1, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FD,SU.

ICAO/IATA: UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1.

UU-0082-9028-8

ADR/RID: UN1950, AEROSOLS QUANTITE LIMITEE, 2.1, (E), Classification code ADR: 5F.

CODE IMDG: UN1950, AEROSOLS, 2.1, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FD,SU.

ICAO/IATA: UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1.

# 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

#### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Liste des codes des mentions de dangers H

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression peut exploser si chauffé.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges

#### Raison de la révision:

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

Numéros d'identification - L'information a été modifiée.

Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.

Section 9: pH (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée. Section 15: Remarque d'étiquettage et Détergent EU - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est

3M(TM) NEXCARE (TM) COLDHOT (TM) COLD SPRAY
la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.
Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be